

CHRIST ET LA JUSTIFICATION

La dernière fois nous avons parlé de la croix de Jésus-Christ et de l'amour de Dieu. Nous avons vu que l'œuvre du Christ sur la croix nous révèle l'amour de Dieu pour nous, l'amour du Dieu trinitaire pour nous et nous révèle l'amour de Dieu en lui-même. Nous avons vu que l'amour est la motivation qui a conduit le Christ à mourir sur la croix. Dieu ne pouvait pas ne pas nous sauver en Jésus-Christ. Et c'est uniquement par sa grâce que le Christ a pris notre place sur la croix. Le but de ce sacrifice, c'est notre justification. C'est-à-dire notre acquittement au jugement de Dieu, malgré notre péché. Il fallait cette mort pour que Dieu soit déclaré juste en étant celui qui justifie, c'est ce que Paul dit dans Romains chapitre 3 et c'est un des passages que nous allons examiner aujourd'hui. Aujourd'hui, donc on va s'arrêter sur cette vérité de la justification, et il faut bien comprendre que sans cette vérité de la justification, l'évangile ne tient pas. Tout d'abord, une petite remarque sur l'utilisation du verbe « justifier ». Quand on regarde le Nouveau Testament, ce verbe revient 39 fois. Et dans ces 39 fois il y en a 29 qui sont attribués où qui sont de l'apôtre Paul lui-même. C'est pour ça que certains ont surtout dit que c'était une doctrine de l'apôtre Paul par excellence. Il faut savoir que l'on retrouve ce verbe dans la bouche de Jésus lui-même, et cela nous est raconté dans l'évangile de Luc, où Jésus donne une parabole. Il donne une histoire concernant un Publicain, un Collecteur d'impôt et un Pharisien qui vont au temple pour prier. Et le Pharisien se vante de ce qu'il a fait : je te remercie Seigneur, de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, je jeûne, je respecte la loi, je donne ma dîme deux fois... Le Publicain lui, n'ose même pas lever la tête et se frappe la poitrine en disant : Dieu aie pitié de moi, fais-moi grâce, pardonne-moi. Et Jésus dit c'est ce Publicain qui est reparti chez lui en étant justifié.

Avant de nous arrêter sur un passage clef de l'apôtre Paul, je vais vous lire deux versets, tous deux de l'apôtre Paul. Le premier est dans Actes, et le deuxième dans Romains.

Act 13/38-39 Sachez donc, hommes frères, que c'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé, 39 et que quiconque croit est justifié par lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse.

Rom 8/29-30 Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. 30 Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

S'il fallait donner une définition au mot justification, on pourrait dire la justification est un acte juridique instantané par lequel Dieu premièrement, considère que nos péchés sont pardonnés et que la justice de Christ nous appartient et deuxièmement, nous déclare juste à ses yeux.

Tout au long de cette petite vidéo on va s'arrêter sur cette définition et on va l'approfondir. On va prendre pour commencer un passage de l'apôtre Paul et on va l'étudier, c'est dans Romains 3 et c'est un des passages où il utilise le mot justifié (29 fois). Mais dans ce passage là il y a plusieurs idées et vérités importantes, sur la justification.

Rom 3/21-31 Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, 22 justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. 23 Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; 24 et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. 25 C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, 26 de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus.

27 Où donc est le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle loi ? Par la loi des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi. 28 Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de

la loi. 29 Ou bien Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des païens ? Oui, il l'est aussi des païens, 30 puisqu'il y a un seul Dieu, qui justifiera par la foi les circoncis, et par la foi les incirconcis. 31 Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi.

J'aimerais relever cinq points importants de la justification. D'abord, la justification prend ses racines dans l'Ancien Testament. C'est un point important à rappeler. Lorsque l'on considère le Nouveau Testament on considère que le mot justifier, vient sous la plume de l'apôtre Paul, et certains disent, que c'est une vérité du Nouveau Testament et que c'est Paul qui en est l'inventeur. Au verset 21 Paul dit la loi et les prophètes témoignent de la justice de Dieu obtenue par la foi en Jésus-Christ. La justification c'est une loi que l'on retrouve déjà dans l'Ancien Testament. L'accomplissement allait être en Christ, c'est ce que Paul dit dans ce chapitre 3 des Romains. Mais le principe de la justification se retrouve déjà dans l'Ancien Testament. Ce n'est pas une invention de Paul. La justification trouve son origine en Dieu et se manifeste déjà dans l'Ancien Testament. Au chapitre 3 des Romains, Paul prendra deux exemples pour parler de la justification. Il prendra l'exemple d'Abraham et de David.

Deuxième principe que l'on observe dans ce passage : la justification s'obtient par la foi, c'est ce que Paul dit à plusieurs reprises dans ce passage-là. Au verset 22 nous relevons que la justification s'obtient par la foi EN Jésus-Christ. Justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient, il n'y a aucune distinction. C'est le passage de l'apôtre Paul et c'est aussi le développement des trois premiers chapitres, que l'on soit Juif où païen, il n'y a aucune distinction. Tous ont péchés et sont privés de la présence glorieuse de Dieu. Et tous ont besoin de la justification. Et cette justification s'obtient par la foi. Au verset 27 il va développer en disant on ne peut pas se glorifier de cela, car ce n'est pas par les œuvres que l'on est déclaré juste, c'est uniquement par la foi.

La troisième vérité de ce passage, nous montre la nécessité de la justification. Puisque tous ont péchés. Tous ont besoin d'être justifiés. Paul dit puisque tous ont péchés, et sont privés de la gloire de Dieu. Tous ont péchés ! Le verbe que Paul utilise est conjugué au passé. C'est une action qui a eu lieu et c'est quelque chose qui est fait. Tous ont péchés, tous ont déjà péché. Mais le deuxième verbe que Paul utilise : sont privés de la gloire de Dieu, c'est un verbe qui est au présent. C'est une action qui est continue, qui a des répercussions maintenant et pour l'avenir. Parce que l'on a tous péchés, nous sommes tous maintenant privés de la gloire de Dieu. Cela nous montre l'état continu dans lequel nous sommes et cela nous montre l'état désespéré de justification que nous avons, puisque dans le péché nous sommes privés de la gloire de Dieu.

La quatrième vérité que l'on peut relever de ce passage, c'est que la base, le fondement, de la justification se trouve dans la rédemption qui est en Jésus-Christ. Le fondement de la justification se trouve dans l'œuvre de rédemption de Jésus-Christ. Paul, utilise deux mots pour décrire cette œuvre. Le premier mot qu'il utilise, c'est celui que l'on traduit par rédemption, et cela est traduit au verset 24. Ce mot était habituellement utilisé, pour décrire le processus par lequel les esclaves étaient habituellement libérés. Ce mot décrivait le rachat d'un esclave. Les esclaves de l'époque pouvaient obtenir leur liberté, en étant racheté par un autre. Soit ils pouvaient être rachetés par un autre, soit ils pouvaient se racheter eux-mêmes si ils pouvaient payer un prix assez élevé.

Paul utilise ces mots, utilisés à l'époque pour les esclaves. Il utilise ces mots pour décrire l'œuvre de Jésus-Christ. Il nous a rachetés de l'œuvre de l'esclavage du péché, en payant par son propre sang. Paul dit que le Christ nous a racheté de l'esclavage du péché et que le prix qu'il a payé c'était son propre sang. L'apôtre Pierre va utiliser le même verbe, c'était une image différente, mais c'était la même famille d'idée.

1 Pie 1/18-21 sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, 19 mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, 20 prédestiné avant la fondation du monde, et manifesté à la fin des temps, à cause de vous, 21 qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire, en sorte que votre foi et votre espérance reposent sur Dieu.

Le deuxième mot que Paul utilise dans Rom 3 au verset 25 est traduit par le mot propitiatoire. C'est lui que Dieu a destiné à être une victime de l'œuvre propitiatoire. Le premier met en valeur le rachat, le fait que le Christ paie pour notre rançon, il paie pour notre liberté. Alors que le mot propitiatoire, va plutôt nous parler du châtement que le Christ a subi à notre place. On avait déjà un peu commencé à mentionner cette vérité dans la dernière leçon.

Ce mot propitiatoire et un mot qui en Grec se dit « ilasterion ». C'est ce mot qui était utilisé dans la traduction Grecque de l'Ancien Testament pour parler du couvercle qui reposait sur l'Arche de l'Alliance. Sur l'Arche de l'Alliance reposait un couvercle qui s'appelait le propitiatoire, c'était là où étaient les chérubins. Ce couvercle était considéré comme le trône de Dieu et c'est là, que le sang des sacrifices était versé, le jour des expiations. Une fois par an le Souverain Sacrificateur rentrait dans le lieu Très-Saint et versait le sang des sacrifices sur le couvercle (le propitiatoire). Quand Paul dit que Dieu a destiné Christ à être une victime propitiatoire au verset 25, il entend par là que le sacrifice de substitution de Christ dans ce sacrifice, par ce sacrifice-là., fait que la colère de Dieu qui demeure sur nous en raison de notre péché, a été complètement ôtée satisfaite et que notre culpabilité a été aussi enlevée.

Le mot expiation comme cela a pu être utilisé par certaines traductions comprend uniquement le sens de la disparition du péché. Il y a une différence entre expiation et propitiation. Le verbe que Paul utilise ici dans le verset 25 est bien le mot propitiation. Mais certaines traductions ont traduit ce mot par le mot « expiation ». Malheureusement cela enlève, l'idée de ce que ce mot précise et spécifie. Dans le mot expiation c'est surtout la notion d'enlever, de couvrir le péché, qui est donnée. Dans le mot propitiation, ça va bien plus loin que cela, la colère est détournée et Dieu désormais nous est favorable, puisque sa colère ne demeure plus sur nous.

Le mot que Paul utilise n'est pas seulement le mot expiation, c'est le mot propitiation, et cela va bien plus loin que cela, Christ a été fait pour nous victime propitiatoire, il a subi le châtement, il a détourné sur lui, la colère de Dieu, il l'a prise sur lui-même. Le fait que la colère de Dieu était sur nous, ne signifie pas que Dieu ne nous aimait pas avant le sacrifice de Jésus.

C'est ce que l'on a vu la dernière fois au contraire, il nous aimait avant, et c'est parce qu'il nous aimait qu'il a donné Jésus en sacrifice pour nous. Et derrière l'œuvre de substitution, derrière l'œuvre de Christ sur la croix, se trouve l'amour de Dieu. Néanmoins puisque Dieu est Saint, notre péché provoque chez lui de la colère. La colère de Dieu ça n'est pas un attribut comme l'amour. La dernière fois nous avons vu que l'amour de Dieu c'est ce qui définit ses relations interpersonnelles de toute éternité. Bien avant la croix Dieu nous aimait et Dieu est amour. Et l'amour du Fils envers le Père était déjà montré...

Il culmine sur la croix, puisque le Fils accomplit la volonté du Père montre son approbation au Fils. Mais l'amour de Dieu était déjà présent avant l'œuvre sur la croix. La colère elle n'est présente en Dieu que face à notre péché. C'est ce que l'on appelle un attribut relatif. Dieu n'a pas de colère en lui-même. Une fois que la question du péché sera réglée, une fois que la nouvelle création sera là il n'y aura plus de question de colère en lui. Ce n'est qu'une question en rapport au péché du fait de sa sainteté. Donc du fait que Christ détourne la colère de Dieu, ne démontre pas que Dieu va nous aimer juste après le sacrifice de Jésus. Non, il nous aimait bien avant. Et c'est parce qu'il nous aime qu'il a donné Jésus-Christ, pour prendre sur lui, la colère que notre péché appelait.

Cinquième vérité concernant la colère et notre justification. C'est que notre justification est également justice. Dieu est juste en nous justifiant. Notre justification n'est pas seulement le fruit de la grâce de Dieu elle révèle aussi sa justice. Le fait que Dieu agisse avec droiture et justice. Il n'y a aucun conflit dans notre justification entre sa justice et sa grâce. Il n'y a aucun conflit au contraire les deux se rencontrent sur la croix. La justice embrasse la miséricorde. La justice embrasse la grâce sur la croix. Dieu a pourvu au sacrifice par grâce, en Jésus-Christ. Et il a pris le poids de nos péchés pour satisfaire la justice de Dieu. Nous avons ici au verset 25 et suivants, une référence au péché de l'Ancien Testament.

Paul dit au verset 25 que Dieu ne pouvait pas les laisser impunis. Cela veut dire d'abord que les sacrifices de l'Ancien Testament ne pardonnaient pas les péchés. C'est ce que l'on retrouve dans Hébreux 10.

Heb 10/11-12 Et tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, 12 lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu,

Et puisque Dieu ne pouvait pas laisser les croyants de l'Ancien Testament impunis, il fallait qu'il envoie quelqu'un. Il fallait que quelqu'un vienne expier ces fautes-là. S'ils ont été laissés impunis pour quelques temps, c'est uniquement parce que le Christ allait venir et qu'il allait accomplir le seul sacrifice capable d'enlever le péché. C'est ce que Paul nous montre dans Romains 3.

Rom 3/25-26 C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, 26 de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus.

Dieu nous montre aujourd'hui sa justice en justifiant ceux qui croient en Jésus-Christ. Si il y a eu ce temps pendant lequel Dieu a laissé des péchés impunis c'est parce que le Fils allait venir prendre la faute sur lui-même. Et aujourd'hui Dieu montre sa justice en justifiant ceux qui croient en Jésus. La justice de Dieu est pleinement satisfaite dans le sacrifice de Jésus-Christ, pour les péchés commis avant sa venue et après sa venue. Cela c'est une grande et bonne nouvelle. La justification ne s'obtient donc pas par les œuvres, Paul va développer cela dans la suite de Romains 3 : mais elle s'obtient uniquement par la grâce au moyen de la foi en Jésus-Christ, Lui qui est la victime propitiatoire, donnée par Dieu pour notre rédemption. C'est une excellente, merveilleuse, grande et bonne nouvelle. En Jésus-Christ nous sommes justifiés, en Jésus-Christ, l'homme peut être déclaré juste.

Il y a deux autres aspects que l'on va souligner concernant la justification. Le premier (on l'a vu dans la définition) est très important et c'est pour cela que je veux insister maintenant. Le mot justification est un terme juridique, c'est un mot qui vient du langage du tribunal, et il est utilisé à propos d'un verdict dans un procès. Justifié c'est le contraire de condamné, c'est lorsque l'on déclare quelqu'un non coupable. C'est ce que veut dire le mot justifier, c'est déclarer quelqu'un non coupable, c'est une parole proclamé par un juge sur quelqu'un autre.

Deut 25/1 Lorsque des hommes, ayant entre eux une querelle, se présenteront en justice pour être jugés, on absoudra l'innocent, et l'on condamnera le coupable.

Littéralement on absoudra l'innocent et on justifiera le coupable.

Prov 17/15 Celui qui absout le coupable et celui qui condamne le juste Sont tous deux en abomination à l'Eternel.

On s'aperçoit que le juge celui qui rend la justice n'est pas appelé à rendre quelqu'un juste. Le juge ne rend pas le juste, juste. Le juge est celui qui prononce la sentence, celui qui déclare le coupable, coupable où alors l'innocent non coupable. Soit le juge prononce une sentence, soit un acquittement, une parole qui déclare la personne comme étant non coupable. Le contraire de justifier, c'est condamner et c'est pour cela que dans la bible, il est interdit de condamner un innocent. Si quelqu'un est innocent on doit le déclarer juste. Mais si quelqu'un est coupable, on doit le déclarer coupable. Le contraire de justifier c'est donc condamner. Justifier, c'est déclarer quelqu'un juste. C'est pour cela que c'est utilisé dans le Nouveau Testament à propos de Dieu lui-même.

Dans Luc chapitre 7 il est dit que les Publicains ont justifiés Dieu en se faisant baptiser du baptême de Jean. Est-ce que les Publicains ont rendu Dieu juste ? Non pas du tout. Ils ont montré que Dieu était juste dans ses paroles, ils l'ont déclaré juste en se faisant baptiser par le baptême de Jean. C'est très important de saisir cette vérité-là, concernant le mot justification, ou le verbe justifier. Parce que certaines personnes considèrent que la justification est une œuvre intérieure. Elles considèrent que la justification n'est pas une parole prononcée sur nous, que ce n'est pas une déclaration, mais plutôt une infusion, quelque chose qui prend naissance à l'intérieur de nous et se répand dans nos vies. Ce n'est pas ce qu'enseigne l'écriture et ça n'est pas ce que nous montre la parole de Dieu. La justification c'est une déclaration de Dieu à notre sujet.

Si on confond la justification, telle que la bible nous le montre et telle que certaines personnes le pensent, (comme l'église catholique qui considère que la justification est une œuvre intérieure) les conséquences sont terribles. En fait pour les catholiques, la justification c'est un grand mot qui concerne la régénération, la sanctification. Si on confond ces vérités-là, les conséquences sont terribles et nombreuses. On ne peut pas confondre la justification avec la régénération et la sanctification, ce sont des œuvres bien distinctes en nous. Et si en nous il y a confusion à ce propos, cela va entraîner un problème non seulement face à notre identité mais aussi dans notre vie chrétienne et dans notre relation avec Dieu.

Voyons quelques différences d'abord. Ces différences sont succinctes, mais c'est juste pour clarifier les choses dans notre esprit. D'abord la justification par rapport à la sanctification. La justification enlève la culpabilité de notre péché. Alors que la sanctification enlève la pollution, enlève les conséquences du péché dans notre vie. La sanctification nous rend capable de grandir dans notre ressemblance à Jésus-Christ. La justification elle c'est le remède de Dieu à notre culpabilité à notre péché. Il nous déclare non coupable. La sanctification c'est l'œuvre de Dieu en nous par son Esprit, où Dieu enlève petit à petit tout ce qui nous a souillés. Toutes les conséquences, du péché dans notre vie Dieu va les enlever de manière progressive et va nous transformer en l'image de Jésus-Christ, cela c'est la sanctification. Ça ne peut pas être confondu avec la justification.

Deuxième différence, la justification est extérieure à nous. Il s'agit d'une déclaration de Dieu le Père, à propos de notre statut légal devant lui. La justification, c'est quand Dieu le Père nous déclare non coupable devant lui, grâce au sacrifice de Jésus-Christ. C'est quelque chose qui est extérieur à nous-même, c'est quelque chose que Dieu prononce sur nous. C'est quelque chose que Dieu le Père prononce sur nous. La sanctification elle, est une œuvre intérieure par son Esprit-Saint qui nous renouvelle progressivement.

Troisième différence : la justification prend place une fois pour toute. La justification c'est une parole que Dieu prononce sur nous et ça a lieu une fois pour toute. Ce n'est pas un processus et ce n'est pas un événement à répéter. Soit on est justifié, soit on est condamné, mais on ne peut pas être au milieu où passer de l'un à l'autre à chaque fois. Jésus disait si quelqu'un ne croit pas dans le Fils, la colère est déjà sur lui. La sanctification elle est un processus qui va continuer toute la vie et qui sera achevée quand on sera face à face avec Dieu.

Trois grandes différences entre la justification et la sanctification. La justification lève la culpabilité du péché. La justification est extérieure à nous-même et à lieu une fois pour toutes. La sanctification elle enlève la pollution du péché, c'est une œuvre intérieure, c'est un processus qui prend du temps et qui s'achèvera quand on sera face à face avec Jésus-Christ. La sanctification c'est une œuvre qui est à l'intérieur de nous-même.

On ne peut pas confondre les deux. Si on confond les deux c'est une chose assez dramatique. Si on confond la justification avec la sanctification, d'abord il faut savoir que l'on ne pourra jamais être déclaré juste ici-bas. Car vous le savez nous péchons tous. Et nous péchons encore d'une manière ou d'une autre. Si on confond la sanctification avec la justification il n'y a aucun moyen d'être déclaré juste ici-bas. Aucun. Si nous confondons la justification avec la sanctification, nos péchés passés intérieurs, ne seraient pas pardonnés, et nous n'aurions jamais l'assurance d'être en règle avec Dieu. Imaginons qu'à un moment précis de notre vie nous soyons complètement retournés et nous vivions une vie complètement sainte, si la justification n'est pas une parole extérieure prononcée par Dieu, mais si c'est une œuvre intérieure, cela veut dire que tout ce que l'on a vécu avant ne peut pas être pardonné devant Dieu.

On ne peut pas confondre justification et sanctification, car l'écriture et Dieu lui-même ont fait les choses ainsi. Et Dieu lui-même par sa parole nous révèle les choses telles qu'elles sont. Si nous confondions les deux, justification et sanctification, nous ne pourrions jamais, mais alors jamais être sûr de notre salut. Nous ne pourrions jamais expérimenter la joie ou la paix que Dieu veut nous donner. Nous ne pourrions jamais expérimenter complètement, l'assurance du pardon de nos péchés. Cette parole de Paul qui dit qu'il n'y a aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. Cette parole-là ne peut pas être reçue si nous confondons justification et sanctification.

Au final si notre justification n'est pas telle que la bible nous l'enseigne, il est impossible de parler

du don de la justification, ce que Paul dit dans Romains chapitre 5.

Rom 5/1-2 Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, 2 à qui nous devons d'avoir eu par la foi accès à cette grâce, dans laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.

Ou alors il nous est impossible de parler du don gratuit que Dieu nous donne en Jésus-Christ la vie éternelle Romains chapitre 6.

Rom 6/23 Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.

Si l'on confond la justification et la sanctification, cela revient à croire que notre vie éternelle avec Dieu n'est pas le seul fruit de sa grâce mais provient en partie de ses efforts. Je crois que vous pouvez saisir que la confusion est grave et qu'il y a un enjeu spirituel, du diable à maintenir le peuple de Dieu dans l'ignorance. Lorsque la confusion est semée dans notre esprit sur ce que Dieu lui-même a dit ou a fait, on ne saisit pas, non seulement qui est Dieu, mais qui nous sommes en Jésus-Christ. Et lorsqu'on ne saisit pas qui nous sommes en Jésus-Christ, nous loupons notre mission. Et cela intéresse bien le diable, c'est dans son intérêt que nous n'entrons pas dans notre mission. On ne peut pas confondre quand on regarde les écritures, quand on regarde Dieu lui-même, on ne peut pas confondre la justification avec la sanctification.

Deuxième aspect important que je relève concernant la justification. Le premier c'était que la justification c'était une déclaration juridique. Le deuxième aspect c'est que l'œuvre de justification comprend deux faces. Non seulement nos péchés sont pardonnés, c'est comme la première face de la pièce. Nos péchés sont acquittés, nous sommes coupables, mais en plus la justice de Christ nous est comptée comme notre propre justice. C'est le principe de l'imputation. Non seulement nos péchés sont pardonnés, mais en plus toute son obéissance, tout ce qu'il a vécu, tous les bienfaits de son obéissance sont mis sur notre compte. Cette vérité-là, c'est un mot que j'ai déjà utilisé et que l'on a déjà entendu, c'est ce que l'on appelle l'imputation.

Le mot imputé cela veut dire compter à, mettre sur le compte de. Les écritures utilisent ce mot dans trois cas bien précis. On l'avait vu dans le cas d'Adam, le péché d'Adam a été imputé, mis sur le compte de sa postérité. Lorsqu'on a étudié Romains 5 on a parlé de cette vérité-là.

Rom 5/12-17 C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché,. 13 car jusqu'à la loi le péché était dans le monde. Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi. 14 Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam, lequel est la figure de celui qui devait venir. 15 Mais il n'en est pas du don gratuit comme de l'offense; car, si par l'offense d'un seul il en est beaucoup qui sont morts, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don de la grâce venant d'un seul homme, Jésus-Christ, ont-ils été abondamment répandus sur beaucoup. 16 Et il n'en est pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché; car c'est après une seule offense que le jugement est devenu condamnation, tandis que le don gratuit devient justification après plusieurs offenses. 17 Si par l'offense d'un seul la mort a régné par lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul.

Ça c'est l'imputation du péché d'Adam sur sa postérité. Il y a une deuxième imputation. Ça c'est l'imputation de l'église, du péché du peuple de Christ, sur le Christ. Paul nous le dit dans le deuxième livre des Corinthiens.

2 Cor 5/21 : celui qui n'a pas connu le péché il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu.

Notre péché a été imputé, mis sur le compte de Jésus-Christ sur la croix, c'est le deuxième sens de l'imputation. Et le troisième sens c'est que la justice de Christ est mise sur le compte de son peuple. Paul en parle dans Romains 4.

Rom 4/6-8 De même David exprime le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres : 7 Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées, Et dont les péchés sont couverts ! 8 Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché !

Paul va un peu plus loin que David. Quand on regarde, le début du Psaume 32 avec Romains 4, on voit que David disait les choses de manière un peu négative, il disait heureux l'homme à qui le péché n'est pas compté, et Paul va plus loin. Il reprend cette parole heureux l'homme à qui l'Eternel n'a pas compté son péché et il dit au verset 6 heureux l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres. Heureux celui à qui Dieu a mis à son compte la justice, et ça c'est la justice de Dieu, sans rien avoir produit pour cela.

Avec la justification on ne revient pas seulement au point de départ où était Adam lorsqu'il a péché. Il y a les deux aspects, les deux côtés de la même pièce. Lorsque Dieu efface notre culpabilité, lorsqu'il enlève notre culpabilité, on ne revient pas là où en était Adam, de manière un peu neutre, non, il place sur nous la justice de Christ. Cela ne veut pas dire que nos comptes sont revenus à zéros, mais ça veut dire que nos comptes sont crédités, et sont crédités à l'infini, en raison de ce que le Christ a accompli pour nous.

La justice de Christ elle est mise sur nos comptes. Et cette justice provient de deux aspects dans la vie de Jésus-Christ. Elle provient d'abord de son obéissance parfaite lors de sa vie terrestre. Je vous ai souvent dit si le Christ avait péché dans sa vie terrestre, son sacrifice sur la croix n'aurait eu aucune valeur. Il aurait pu être comme n'importe quel homme qui meurt sur la croix, son sacrifice n'aurait même pas été bon pour lui. Mais c'est parce le Christ a vécu une vie parfaite, que son sacrifice a de la valeur, c'est parce qu'il a obéi parfaitement, il a suivi parfaitement la loi qui était révélée par Moïse.

Donc la justice de Christ qui nous est comptée, elle provient d'abord de cette obéissance de Christ dans sa vie terrestre, et elle provient ensuite du fait qu'il a pris notre châtement, il a pris notre place, il a pris notre culpabilité sur la croix. Il a ôté notre péché qui lui a été imputé et c'est pour ces deux raisons-là : en raison de sa vie parfaite et de son sacrifice de substitution. A cause de cela, il a pris notre place, il a pris notre péché, il a pris notre châtement, il a pris notre malédiction. C'est pour cela que maintenant la justice de Christ peut être mise sur notre compte. La foi c'est le moyen que Dieu nous donne de saisir cette justice, qui nous est donnée en Jésus-Christ.

Et la foi ce n'est pas une œuvre méritoire, c'est l'instrument par lequel on saisit le cadeau que Dieu nous donne. La foi c'est une attitude de cœur qui s'oppose à l'orgueil, qui s'oppose à l'autonomie, qui s'oppose à l'indépendance. Nous reconnaissons que nous avons besoin d'un sauveur et nous reconnaissons que Dieu nous l'a donné en Jésus-Christ. Ainsi la justification ça n'est pas seulement nos péchés sont pardonnés. Nos péchés sont pardonnés mais en plus la justice de Dieu est mise sur notre compte. C'est pour cela que Paul dit : lui qui était riche il s'est fait pauvre, afin que vous soyez enrichis.

Nous sommes maintenant milliardaires en lui. En lui le compteur n'est pas seulement remis à zéro. Nous jouissons et profitons des bienfaits qui coulent de son obéissance. La justification est le fait qu'en Christ nous sommes déclarés justes, cela entraîne maintenant la réconciliation. C'est ce que Paul déclare dans Romains 5 : ayant étant justifiés nous sommes maintenant réconciliés avec Dieu. Nous sommes maintenant en paix avec lui. Cela c'est une des conséquences de la justification, le Seigneur a suscité en nous la foi, par la foi nous avons placé notre confiance en Jésus-Christ, nous sommes déclarés justes et de cette justification découle la réconciliation. Maintenant nous sommes en paix avec Dieu, nous sommes en paix avec lui. Il n'y a plus rien qui peut se glisser entre lui et nous.

Nous sommes aussi adoptés, c'est un autre des bienfaits de la justification. Le Père va prononcer des paroles d'adoption sur nous. Tu es mon Fils, ma Fille bien-aimé. Et cela découle de son œuvre sur la croix, cela découle de la justification. Le Père nous adopte maintenant dans sa famille. En lui nous sommes adoptés et nous sommes choisis. Et un des autres bénéfiques de la justification, c'est la vie éternelle, désormais nous ne sommes plus sous le châtement. La mort n'a plus de pouvoir sur nous.

Nous jouissons de la vie éternelle que le Christ lui-même a acquise par son obéissance et par sa vie. Sans la justification, l'église n'a aucun message d'espérance à apporter au monde.

Qu'est-ce que l'on va prêcher si l'on ne reconnaît pas que le Christ est mort à notre place et que par lui seul, nous pouvons avoir la vie dès maintenant, pas seulement à venir, dès maintenant par le pardon des péchés. Quel est notre message d'espérance si ça n'est pas celui-là. La justification nous donne l'assurance qu'il n'y a plus maintenant de châtement pour nous, qu'il n'y a plus pour nous de condamnation et que jamais nous ne subirons le châtement que le Christ a déjà porté pour nous.

Nous sommes grâciés. Nous sommes comme des condamnés à mort qui avons été grâciés. Et c'est pour ça aussi que notre vie ne peut plus être vécue de la même manière. Dieu ne revient pas sur sa décision. C'est en lui et c'est en Christ que Dieu trouve notre justification, ce n'est pas en nous. Si c'était en nous, oui Dieu pourrait revenir sur sa décision, mais ça n'est pas en nous que ce trouvent les raisons de notre justification, c'est en Lui. Et c'est pour cela que nous sommes en paix, et que nous pouvons laisser sa vie se répandre en nous et autour de nous. C'est pour cela que nous sommes aussi en sécurité dans notre identité, car c'est en lui que se trouve notre vie. Notre vie elle est cachée en Lui. C'est sa justice qui a été mise sur notre compte. Je termine avec quelques versets de l'apôtre Paul qui arrivent après tous les chapitres où Paul a parlé du péché et ensuite de la justification.

Rom 8/30-39 Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. 31 Que dirons-nous donc à l'égard de ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? 32 Lui, qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses avec lui ? 33 Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu qui justifie ! 34 Qui les condamnera ? Christ est mort; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous ! 35 Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ? 36 selon qu'il est écrit : C'est à cause de toi qu'on nous met à mort tout le jour, Qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. 37 Mais dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. 38 Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, 39 ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.